

Compte-rendu de la réunion des référents de proximité
Etablissement Entrepôts
13 mai 2024

Début de réunion : 9h30

Référents de Proximité :

[redacted] nt
[redacted] sent
[redacted] ent
[redacted] sent

[redacted]
[redacted]

[redacted]

1. Points d'information du Chef d'établissement

Sujets d'actualité

- Système d'information WMS :

[redacted] ique que le Go Live du nouveau système d'information WMS a été les équipes informatiques. Il n'aura donc pas lieu en juillet, mais plutôt vers mi-octobre/mi-novembre, du fait de petits retards de développement.

Il explique que fin avril, il n'y avait que 95% du développement qui était finalisé et que cela a retardé les formations des formateurs et donc des utilisateurs.

Les représentants de proximité demandent ce retard aura une incidence sur le déménagement vers Megara ?

[redacted] plique qu'il ne sera pas possible de gérer en picking les deux entrepôts. t commencer à être déménagés vers Megara 6 semaines après le Go Live.

La question en cours actuellement est de savoir si on ne commencerait pas à faire du stockage sur Megara, mais cette décision sera prise que lorsque la date définitive du Go Live sera communiquée.

- Megara

Les Référents de proximité ont posé la question de la date de versement de la prime déménagement sur Megara ?

[redacted] pelle que cette prime sera versée au moment où les cast members ager. Chaque fin de mois, la prime sera versée aux cas members ayant déménagé sur le mois. Le montant de la prime est de 650 euros bruts.

Les Référents de proximité demandent comment les cast members de Megara pourront rentrer en cas d'oubli d'ID, ou pour les intérimaires ?

Le Chef d'établissement répond que la guérite de sécurité sera gérée par la sécurité Disney et à ce titre, une liste des cast members et intérimaires autorisés à entrer sur l'entrepôt, sera communiquée auprès de la sécurité.

Les référents de proximité remontent le point selon lequel les préparateurs aimeraient savoir à quelle date aura lieu la séparation des picking « merch » et « food ».

[REDACTED] pond qu'il y a tout intérêt à ne pas se précipiter, mais qu'un test sera qu'une mise en situation soit faite pendant que toutes les équipes sont encore sur Hercule.

Les référents de proximité demandent s'il ne serait pas intéressant de mettre en situation aussi la partie premier tour de livraison.

[REDACTED] ouve qu'il s'agit d'une bonne idée, qui pourrait être également testée.

Les référents de proximité ont demandé lors de la réunion de mars, si lors du déménagement sur Megara, les cast members pourraient ne prendre que 30 minutes pour manger et partir 30 minutes plus tôt.

Le Chef d'établissement explique que l'accord d'entreprise prévoit une pause déjeuner d'une heure hors ajustements liés à la plus ou moins grande proximité des cafétarias par rapport au lieu de travail. L'absence de cafétaria ne rentre pas dans les cas d'applications définies. Le Chef d'Etablissement rappelle également que les recommandations ministérielles sont d'une pause déjeuner d'au moins 45 minutes.

Il n'est donc pas envisageable de mettre en place un temps de pause déjeuner de 30 minutes.

[REDACTED] it un point sur les sujets d'actualité suivants :

- 21/05 : Yoga Day
- ✓ 23/05 : Fun Run
- ✓ 18/05 et 21/05 Test&Adjust du spectacle « Alice et la Reine de cœur : retour au pays des merveilles. Et lancement officiel du spectacle le 25/0

Point sur les effectifs

enne les dernières données relatives aux effectifs au 30 avril 2024 :

30/04/2024	30/04/2024	30/04/2024	30/04/2024	
CDD	CDD	CDI	CDI	Grand Total
Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	
		17	12	29
	1	14	13	28
		17	17	34
10	17	53	109	189
10	18	101	151	280

ute qu'ils sont grande masse 160 aux entrepôts, 40 chez Supply chain este les costuming.

Les référents de proximité ont posé la question suivante : « Le service de réception food n'a toujours pas eu le remplacement des deux personnes qui ont quitté le service. Quand allez-vous les remplacer ? Le manque du coefficient 220 se fait ressentir car ce sont les teams sent cette absence ».

ute qu'aujourd'hui il manque trois personnes au sein de l'équipe et que ller vers un « débrayage » si la situation continue ainsi.

nd qu'il est dommage d'attendre la réunion RDP pour parler de cette rumeur e sujet devrait être remonté dès que cela se fait sentir.

ande un peu plus d'éléments quant à la menace remontée.

plique que l'équipe est en souffrance à cause de la charge de travail car a un peu baissé depuis avril, le fait qu'il manque trois personnes et qu'il y ait de nombreuses problématiques à gérer, engendre une surcharge de travail.

pond qu'un point va être fixé dans la semaine afin de discuter roblématique.

2. Echanges sur les réclamations remontées

- Rémunération : prime de froid artificiel négatif

« Monsieur le chef d'établissement, nous revendiquons l'attribution de la prime de froid aux chauffeurs faisant le surgelé et ainsi revoir les critères d'attribution afin de motiver les casts »

pond qu'il y a un accord avec des dispositions conventionnelles sur à la prime de froid artificiel négatif.

Prime de froid artificiel négatif	Techniciens logistiques, agents techniques logistiques et chefs d'équipe logistique	Effectuer au moins 50 % de son temps de travail effectif quotidien des activités de manutention et de préparation de commandes dans les chambres froides de l'entrepôt impliquant une exposition à une température artificielle de -18° au moins	170.55 € par mois Prime proratisée en cas d'absences injustifiées	Engagement unilatéral à compter du 01/10/2005 Montant revu le 01/07/2023
-----------------------------------	---	--	--	---

Il est rappelé que les chauffeurs ne font pas partie des populations éligibles à la prime de froid artificiel, et que pour en bénéficier il convient d'effectuer 50% de son temps de travail effectif es froides de l'entrepôt.

ute qu'il a demandé que soit mesuré le temps passé à ces tificielles par les chauffeurs.

Les référents de proximité estiment que cette prime de froid, devrait être élargie au froid positif (entre 1 et 5 degrés).

Le Chef d'établissement rappelle que ce type de sujet doit faire l'objet de négociations avec les organisations syndicales représentatives et relève d'accords d'entreprise.

- Durée du travail : organisation du temps de travail Team Leader costuming

« Les tls du costuming demande à repasser en 31/39 comme leurs collègues de l'entrepôt qui sont dans la même division »

pond qu'il n'y a pas de besoin organisationnel. Il est rappelé que horaires, c'est pour que répondre à des besoins organisationnels.

Il n'est pas prévu de revenir sur le mode d'organisation du temps de travail des Team leader du costuming réparti sous forme de 5 jours de travail à raison de 7 heures par jour et 2 jours de repos, le rythme des Teams Leaders étant en cohérence avec le mode d'organisation de leurs équipes.

monte le fait qu'il y ait un salarié du costuming qui demande depuis 3 os consécutifs, qui lui ont été refusés, alors qu'il y a une personne en CDD, qui ne travaille pas ces deux jours.

Le Chef d'établissement répond que c'est peut-être qu'il est formé et qu'il n'est pas polyvalent. La situation va être étudié.

- Représentant du personnel : heures de délégation

« Monsieur le chef d'établissement, pouvez-vous augmenter le nombre d'heures de délégation ou bien faire une compensation pour les représentants de votre établissement car le nouvel entrepôt étant situé assez loin, les représentants ont un délai de déplacement plus long et doivent utiliser leur véhicule personnel »

plique que la question a également été posée par des Organisations Direction des relations sociales.

Il est répondu que sauf réunions à l'initiative de l'employeur, il n'y aura pas de traitement particulier accordé à nos élus pour aller et venir entre MEGARA et le site de Disneyland Paris. Ainsi, nos élus continueront à bénéficier de leur crédit d'heures habituel pour exercer pleinement leur mandat et ils continueront également à bénéficier du régime d'indemnités kilométriques tel qu'actuellement en vigueur.

Le cas échéant et conformément à ce qui a été exposé en CSSCT, des navettes seront également mises spécifiquement à la disposition de nos salarié(e)s pour relier Megara et la gare routière.

Autres points abordés :

- Les référents de proximité rapportent que l'équipe de la réception alimentaire se plaint de la communication de l'approvisionnement de la 4e gamme, les mails étant trop flous et sujets à interprétation.

Il est répondu que de manière générale, il y a trop d'échanges par mail et qu'il est préférable que les personnes se parlent plus en direct. Il est rappelé que ce point est un point qui pourrait être vu en direct avec le management de proximité.

- Les référents de proximité expriment le souhait d'adapter des challenges pour les équipes ne faisant pas de chiffres.

Il est répondu que pour chaque domaine d'activité, un challenge sera trouvé, productivité. Pour cela, il faudra trouver des objectifs d'économies clairs et factuels.

Prochaine réunion le <u>lundi 08 juillet à 9h30.</u>

Entrepôts

